

### Visite d'inspection opérationnelle



Dans le cadre des contrôles opérationnels périodiques, une mission du troisième bureau dirigée par l'Etat-major Général des Armées et conduite par le colonel Zein Ould soueïdatt a procédé à l'inspection de l'état de préparation du bataillon mauritanien de la force conjointe du OS Sahel. Cette mission qui a duré trois jours, s'est déroulée du 16 au 18 juillet 2018.

### Le CEMGAA décore des coopérants français



Au nom du président de la république, Le Général de Division Hanene O Sidi, Chef d'Etat-major Général des armées Adjoints, a décoré de la médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite Nationales coopérants français, en fin de mission dans notre pays, il s'agit de : LT-Colonel Copin François, LT-Colonel Prizon Eric, Capitaine de Corvette Moule Olivier, Major Roche Franck et Adjudant-chef Mabillet Bruno. La cérémonie a eu lieu le 10 juillet 2018 à l'Etat-major Général des Armées.

### Escale technique d'un navire espagnol

Dans le cadre de la coopération militaire entre notre pays et le royaume d'Espagne, le patrouilleur CENTINELA (P 72) a effectué une escale technique de 8 jours dans les installations portuaires nationales dans la période du 22 au 29 Août 2018.

Au cours de cette escale, le commandant de corvette Fernando Garcia TABCO, commandant du patrouilleur CENTINELA a visité la 1<sup>ère</sup> Région militaire, l'Académie Navale et la base marine de Nouadhibou. Un exercice pratique mixte a été effectué par des éléments de la Marine nationale avec ceux du navire espagnol, au cours duquel ont eu lieu des échanges de connaissance dans les spécialités suivantes :

- Sécurité
- Inspection en mer
- Sauvetage en mer
- Lutte contre les incendies
- Soins de première urgence



### L'Etat-major Général des Armées reçoit un don du Royaume Saoudien

Dans le cadre de la coopération fraternelle entre notre pays et l'Arabie Saoudite, le 28 juin 2018, l'Etat-major Général des Armées a reçu plusieurs exemplaires du saint Coran, de quantités de dattes et d'eau bénite de Zam-zam, don du ministère saoudien de la Défense. La cérémonie s'est déroulée en présence de deux délégations de haut niveau des deux parties, sous la supervision du colonel Abba Babti El-Haj Ahmed, chef du deuxième bureau, et du colonel major Saleiman Al-Zaidi, attaché militaire à l'ambassade du Royaume à Nouakchott.



### Visite du Lycée militaire à Akjoujt

Le Lycée militaire a effectué une visite d'information du 04 au 10 juillet 2018 à Akjoujt. Il est à rappeler que cette visite est organisée à la fin de chaque année académique en l'honneur des étudiants, enseignants et professeurs distingués, afin de leur donner un aperçu des capacités économiques du pays. Cette visite comprenait le centre de formation de l'armée nationale, la municipalité d'Akjoujt et la société MCM Mauritanie. Au cours de ladite visite, les étudiants ont été informés sur les missions du centre, le processus de formation des soldats tout comme ils ont assisté à la destruction d'une résistance isolée et à une démonstration de tir d'armes et de grenades. Ils ont également assisté à une présentation de la municipalité d'Akjoujt, des tâches qui lui sont confiées et ses perspectives d'avenir. Pendant la visite, le maire a reçu un cadeau du directeur de la formation du lycée militaire. Au niveau de la MCM Mauritanie, ils ont découvert le processus d'extraction des minéraux et les mécanismes utilisés dans ce processus ainsi que les procédures d'exportation à l'étranger.



## Exercice EL EMEL

### Un pas de plus vers une sécurisation commune



### Le CEMGAA reçoit une délégation Américaine

Le Général de Division Mohamed Cheikh Mohamed Lemine chef d'Etat-major Général des Armées Adjoints, a reçu en audience, dans son bureau à l'Etat-major Général des Armées, le 13 août 2018, une délégation Américaine, en visite de travail dans notre pays. Cette rencontre a porté essentiellement sur les relations de coopération Militaire entre les deux pays.



### Vote des Forces Armées et de Sécurité



Les membres des forces armées et de sécurité ont voté, vendredi 31 Août 2018 matin à 7 heures, sur toute l'étendue du territoire national, au titre du premier tour des élections parlementaires, municipales et régionales. Ce vote anticipé d'une journée, leur a permis de se consacrer aux aspects sécuritaires et organisationnels de ces élections.

### Le 1<sup>er</sup> module du onzième cycle du niveau supérieur du collège « 5 + 5 » défense

Notre pays a organisé le 1<sup>er</sup> module du onzième cycle du niveau supérieur du collège (5 + 5) défense, du 25 au 27 Juin 2018, dont le thème était le problème de la vulnérabilité des pays du Sahel et leur implication dans la défense 5+5. La session à laquelle ont participé des représentants des pays de l'initiative (5 + 5) défense, a été ouverte sous la supervision du colonel Saleh Ould Sid Mahmoud, conseiller du CEMGA, chef de la cellule (5 + 5) défense au niveau de l'Etat-major général des Armées.





## DIRECTION DE L'ARTILLERIE Campagne d'Instruction et de Préparation opérationnelle

La Direction de l'Artillerie a exécuté dans la journée du 11 juillet 2018, un tir d'instruction de lance-roquettes multiples 122mm dans la zone d'Umm Leawategh, sur une distance de 25 km. Ce tir préparé lors de séances précédentes d'instruction a permis aux éléments de restituer leurs connaissances en matière d'emploi des armes en dotation dans les unités d'Artillerie ainsi que leur entretien et leur maintien en condition. Ce tir a été exécuté par la batterie de lance-roquettes 122 du deuxième bataillon de l'artillerie sol-sol, conformément



aux mesures de sécurité nécessaires au cours de la reconnaissance de l'emplacement et lors de l'exécution du tir. Il a été aussi l'occasion pour les officiers de mettre en œuvre leurs compétences et savoirs théoriques, et une véritable expérience pour les sous-officiers et hommes de troupe du service de l'artillerie de campagne. Le Colonel, directeur de l'artillerie a supervisé l'ensemble des étapes de préparation et d'exécution du tir. À la fin de l'exercice, il a loué les efforts du commandement pour avoir mis à la disposition de l'artillerie un matériel performant, tout comme il a salué les grandes aptitudes du personnel du deuxième bataillon d'artillerie de campagne. Il a par ailleurs souligné l'importance de l'instruction et la nécessité de sa concrétisation à travers des exercices pratiques et des tirs réels pour maintenir le niveau opérationnel des unités.

## de l'espace G5 Sahel



Le secteur séparant Fassala de Bassiknou à l'est du pays a été le théâtre du 1<sup>er</sup> exercice militaire effectué par le bataillon mauritanien du secteur ouest de la force commune du G5 sahel

Cet exercice s'inscrit dans la dynamique de renforcement de la coopération sécuritaire transfrontalière des armées des pays membres, dans la perspective de les doter de l'expertise nécessaire pour faire face aux menaces terroristes et au crime organisé transfrontalier.

L'exercice simule l'existence de réseaux de crime organisé bénéficiant localement de la complicité de cellules terroristes opérant dans le même espace de manœuvre que les troupes prenant part à l'exercice "EL EMEL".

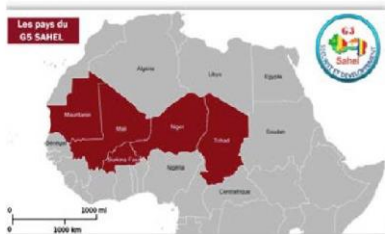
L'exercice a donné lieu à l'expérimentation de plusieurs procédés de combat et des missions de reconnaissance qui ont permis aux unités participantes de se familiariser avec l'espace de manœuvre et de connaître les populations vivant dans le secteur imparti à la partie mauritanienne.

### FORCE G5 SAHEL

La force G5 SAHEL, composée d'unités du Mali, du Niger, du Burkina Faso, du Tchad et de la Mauritanie a été créée en février 2014. Les textes portant création de cette entité ont été ratifiés en décembre de la même année à Nouakchott, siège du secrétariat permanent de cette force conjointe.

Il est à rappeler que la zone du Sahel et du Sahara est fortement impactée par les conséquences des conflits armés dans la sous-région ainsi que par les activités terroristes, le crime organisé et le trafic en tous genres.

L'influence grandissante de ces réseaux illicites devenant une menace pour la sécurité des pays du Sahel, a incité les cinq pays à mutualiser leurs efforts pour créer un cadre commun devant faire face aux nouvelles menaces : la décision de créer la force conjointe du G5 était née.



### Les objectifs du G5 Sahel

L'objectif principal du G5 Sahel est de garantir au sein des pays membres les conditions de paix, de sécurité et de développement durable partout et pour tous.  
D'autres priorités viennent s'ajouter à l'objectif principal :  
-Garantir de manière permanente la paix et la sécurité  
-disposer d'institutions démocratiques stables et pérennes  
-promouvoir les zones les moins développées  
-assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle  
-promouvoir le développement humain (démographie, santé, éducation et formation technique et professionnelle)

### Les opérations civilo-militaires



Durant le déroulement de l'exercice "EL EMEL", le bataillon mauritanien appartenant à la force conjointe du G5 Sahel a organisé des activités civilo-militaires au cours desquelles des consultations médicales et la distribution gratuite de médicaments ont bénéficié aux habitants de quelques localités situées dans la zone de l'exercice. Des journées durant, des dizaines de patients ont profité de l'action humanitaire menée par l'armée à partir de Fassala. Ainsi l'équipe médicale affectée au bataillon a pu consulter plusieurs malades des deux sexes et d'âges divers et a établi plusieurs diagnostics. Cette opération humanitaire a laissé une bonne impression parmi les populations ciblées, dont certaines personnes ont tenu à apporter leur témoignage à AEJ :

de notre région et par de-là, la paix internationale ». C'est d'ailleurs, ajoute-t-il, dans ce cadre que nos forces armées nationales participent activement aux opérations de maintien et de restauration de la paix au niveau des zones en conflit. Cet engagement traduit en effet la volonté et l'engagement politique de notre pays à renforcer la paix, la stabilité et la concorde au niveau de notre sous-région. Pour sa part, le commandant de l'Ecole nationale d'état-major, le colonel Mohamed Lemine Ould Mohamed El Moktar Zamel a souligné dans son allocution, que son établissement, dont la création remonte à l'année 2007, a fait sortir à ce jour quelque 278 officiers diplômés d'état-major des différents corps d'armée et de sécurité y compris de pays frères dont 214 officiers de l'armée de terre, 9 de l'armée de l'air, 11 de la marine, 16 de la gendarmerie, 24 de la garde nationale et 4 de pays frères. Il a indiqué que l'Ecole tire sa force de sa volonté et du patriotisme qui anime les forces armées nationales mais aussi de l'appui matériel et moral que l'état-major général n'a cessé de lui apporter et qui ont eu un effet positif sur l'action éducative de l'Ecole. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur général de la sûreté, des chefs d'état-major des différents corps d'armées et de sécurité, des attachés militaires du wali de Nouakchott Ouest, de la maire de Terragh Zeina et du staff d'encadrement de l'Ecole.





## Sortie de la 11<sup>ème</sup> promotion de l'Ecole Nationale d'Etat-major



Le ministre de la défense nationale, M. Diallo Mamadou Bathia, en compagnie du chef d'état-major général des armées, le général de division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, a supervisé au nouveau siège de l'Ecole Nationale d'Etat-major à Nouakchott la sortie de la 11<sup>ème</sup> promotion des officiers d'Etat-major pour l'année scolaire 2017 - 2018. Cette promotion est composée de 45 officiers des forces armées (terre, air, marine, gendarmerie et garde nationales) dont deux officiers de pays amis, le Mali et la Côte d'Ivoire. La promotion a bénéficié d'une formation scolaire intensive englobant les aspects théorique et pratique et incluant différentes disciplines militaires ainsi que d'autres thèmes d'enseignement général indispensables pour l'officier dans notre monde d'aujourd'hui, ce qui est de nature à développer les capacités des sortants en matière de synthèse et de planification des manœuvres,

d'innovation pour trouver des solutions tactiques en suivant la procédure de préparation en vue de prendre la bonne décision opérationnelle. Le programme d'enseignement comprend également l'apprentissage des langues étrangères auquel l'Ecole a accordé une importance particulière : l'anglais, le français, l'espagnol notamment. A cela s'ajoute l'informatique en plus d'une série de conférences dans les domaines de l'économie, du droit et des sciences politiques. A cette occasion, le ministre de la défense a, dans son discours pour la circonstance, souligné que « cet édifice de la connaissance constitue la concrétisation manifeste d'une volonté politique dont le but est de mettre sur pied une armée professionnelle capable de relever les défis sécuritaires inhérents au contexte sous régional et asseoir un cadre d'enseignement militaire dans notre pays, après que nous avons été

dépendants pendant de longues années de la coopération avec des pays amis pour la formation de nos officiers ». « La création de cette Ecole, poursuit-il, ainsi que celles qui l'ont suivies interviennent conformément à la vision hautement stratégique de Son Excellence Monsieur le Président de la République en matière de formation, concrétisée par la création de nouvelles structures (le Lycée militaire, l'Ecole de l'Air et l'Académie Navale) qui, en plus de leur vocation militaire, viennent renforcer le système éducatif national et s'intègrent dans le cadre de l'effort consenti ces dernières années en matière de restructuration et de modernisation de nos forces armées ainsi que d'amélioration de leurs équipements et de renforcement de leurs capacités opérationnelles pour les rendre aptes à faire face aux différentes menaces que constituent le terrorisme transfrontalier et le trafic de tout genre contre la sécurité et la stabilité

## Témoignages de quelques habitants de FASSALA et ses environs



Mohamed O. Sidi

En ma qualité d'habitant de cette zone, je ne peux qu'apprécier ce point médical que l'armée a mis sur place et les soins qu'elle a prodigués aux populations. Les soins, la distribution de médicaments de qualité et les consultations gracieusement offerts par l'armée sont d'autant louables que c'est la deuxième fois qu'une telle manifestation est organisée chez nous depuis 2014. Je remercie l'armée nationale pour une telle initiative.

Je suis parmi les bénéficiaires de ces soins médicaux effectués par l'armée dans la zone de Fassala. J'ai été très bien traitée, entourée de tous les soins par une équipe serviable. Je saisis cette opportunité pour remercier l'armée nationale pour avoir aidé médicalement les habitants de cette zone qui avaient tant besoin d'une assistance humanitaire de ce genre.



Fatimetou Mohamed Mahmoud



EL Beidha Mint Aly

De prime abord, je remercie l'équipe d'AEJ et au-delà, l'institution militaire pour l'aide qu'elle nous apporte et qui s'est matérialisée par l'ouverture d'un point de santé ambulatoire dans la zone de Fassala. Bénéficiaire moi-même des ces soins, je trouve qu'il est de mon devoir de magnifier les efforts que consent l'armée pour assurer la sécurité, en général et apporter, de façon singulière, des soins médicaux aux populations de cette contrée.

Je remercie l'armée pour ses efforts inlassables qu'elle ne cesse de déployer en faveur des populations qui avaient tant besoin d'une assistance quelconque et surtout d'assistance médicale comme celle que vous venez de nous apporter. Mon espoir est que ce genre d'action se répète autant que possible pour que ces populations éloignées de tout puissent profiter d'une telle attention.

Je ne saurai terminer sans réitérer mes remerciements à l'armée qui ne cesse de voler au secours des populations en détresse.



Mohamed O Hanoun

## Témoignages de la ville de Néré

En tant que bénéficiaire du point sanitaire que l'Armée nationale a organisé dans la ville de Néré, je remercie cette équipe médicale et l'armée nationale pour cet apport en médicaments gratuits distribué à la population si éloignée de Néré. Cette distribution de médicaments laissera un impact positif sur la population et nous rattachera davantage à notre pays.



Vatimetou Elghaly



Brahim Ould Mohamed

D'emblée, je vous remercie pour cette occasion qui nous a été offerte par cet événement important à savoir les soins et la distribution gratuite de médicaments à notre population de Néré. Il est impossible pour nous habitants de Néré de mesurer l'importance de cet point de santé où l'Armée Nationale a apporté son assistance humanitaire aux citoyens qui en avaient bien besoin.

J'ai été soignée par le médecin général de ce point de santé que l'Armée Nationale a installé à Néré. Après m'avoir soignée, j'ai reçu des médicaments gratuitement et ce service rendu n'a pas de prix et nous permet de ne pas effectuer le voyage jusqu'à Nouakchott. Nous sommes reconnaissants envers l'Armée Nationale et nous souhaitons que cette occasion se répète dans l'avenir.



Khadjetou Mint Brahim



El Haj Abdellah

En tant que bénéficiaire de cette prestation médicale dont l'armée a bien voulu faire profiter la population de Néré, je ne peux qu'apprécier cette bonne initiative et remercier ceux qui la mènent. Cette opération s'est déroulée dans un climat de respect et d'égalité entre les citoyens sans distinction aucune. C'est une action louable qui viendra s'ajouter aux grandes réalisations de l'armée. Merci une fois de plus aux éléments de l'Armée Nationale et surtout à l'équipe médicale qui a supervisé cette opération



A cette occasion, le colonel El Hacem O. MEGUETT, commandant le lycée militaire, a souligné que la cérémonie de clôture de l'année scolaire du lycée militaire est une tradition annuelle que cet établissement organise pour récompenser ceux qui se distinguent parmi, les professeurs, élèves ou staff d'encadrement pour que cette institution réalise le but pour lequel elle a été créée.



Le colonel El Hacem O. MEGUETT a en outre ajouté que cet établissement traduit la volonté du président de la république, Monsieur Mohamed O. Abdel Aziz, Chef suprême des Forces Armées, tendant à en faire le creuset où se forment des cadres capables de servir ce pays. Il a par la suite souligné que le lycée militaire a connu cette année, un taux de réussite de 100% au baccalauréat, série mathématiques, 100% au

brevet de fin d'Etudes de l'enseignement secondaire, au moment où le taux de passage en classes supérieures a dépassé plus de 70%. Les porte-paroles des professeurs et des parents d'élèves ont loués les réalisations qui se sont concrétisées dans cette institution du savoir qui a permis aux élèves d'obtenir des résultats honorables à tous points de vue, aussi bien pour leurs parents, leurs professeurs que leur pays.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Directeur Général de la sûreté Nationale, du Chef d'état-major de l'armée de l'air, du Chef d'état-major de la garde nationale, du commandant du GGSB, de chefs de bureaux et directions de l'Etat-major général des armées, du Wali de Nouakchott Ouest, de la présidente de la communauté urbaine de Nouakchott, du préfet de sekhka et d'un parterre d'invités.



## LE LYCEE MILITAIRE HONORE SES BONS ELEVES



Le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées a présidé le 2 juillet 2018, la cérémonie de clôture de l'année scolaire 2017-2018 du Lycée Militaire de Nouakchott. La cérémonie a été marquée par une remise de prix aux meilleurs professeurs, élèves et personnels d'encadrement de cet établissement qui se sont distingués durant l'année scolaire qui vient de s'achever, récompensant ainsi leurs efforts qui ont fait de cet établissement, une institution d'excellence, sur le plan national.



## Entretien avec le Colonel Salem Vall, Commandant le secteur ouest de la force du G5 Sahel



Colonel Salem Vall, Commandant le secteur ouest de la force du G5 Sahel

-A l'entame de cet entretien, quelle présentation nous feriez-vous du Secteur ouest de la force conjointe du G5 Sahel ?

Le secteur Ouest de la force du G5 Sahel, comme l'indique le concept stratégique adopté, est un centre de commandement chargé de la planification, de la conduite et de l'exécution des ordres provenant du poste de commandement de la force conjointe de laquelle dépend le bataillon mauritanien et un bataillon malien.

quelles sont les motivations de la création de cette nouvelle force ?

parmi les raisons qui ont conduit à la création de cette nouvelle force, la volonté politique partagée par les dirigeants des pays membres de combattre le terrorisme sous toutes ses formes après que le phénomène se soit accru

dans toute la zone du sahel.

-Qu'attendent les pays du G5 de cette force en matière de rétablissement de l'ordre et de la sécurité dans la zone du sahel et du Sahara ?

Les pays du G5 espèrent qu'avec la création de cette force, le terrorisme et ses corollaires provoqués par les mouvements armés, soient éradiqués et que cessent le recrutement et la mainmise des terroristes sur certaines zones où ils étendaient leur influence.

-A la lumière des défis sécuritaires multiples qui planent sur la zone, estimez-vous que la force du G5 dispose de moyens humains et matériels capables de lui assurer pleinement la mission qui lui est assignée ?

Malgré sa récente création, cette force a déjà accompli des pas de géant pour atteindre le degré opérationnel requis. Néanmoins, le contexte du moment exige une coordination et une coopération régionale et internationale dans l'espoir que la force obtienne le financement indispensable à son pérennité et lui permette d'accomplir les missions qui sont les siennes.

-L'exercice "El EMEL" est le premier exercice du genre que vous conduisez en partenariat avec les autres forces des pays membres du G5. A votre avis, en quoi ce type d'opération peut-il contribuer à assurer le succès d'une

opération conjointe ?

L'exercice "El EMEL" est le premier du genre effectué par le secteur ouest de la force conjointe dans un périmètre frontalier entre la Mauritanie et le Mali. Les unités maliennes et mauritanaises y ont pris part de manière coordonnée avec l'EMGA, d'une part et avec le commandement de la force conjointe d'autre part. La parfaite coordination entre les différents commandements, laisse présager le bon déroulement des opérations militaires futures. Durant cet exercice, des soins ont été apportés et des médicaments distribués aux populations de la zone. Quel est l'impact d'une telle mesure dans les relations entre civils et militaires ?

Ce type d'activité au cours desquelles des soins médicaux ont été prodigués ou des produits pharmaceutiques distribués aux populations de la zone d'exercice, constitue un gage de confiance et une passerelle sûre entre l'institution militaire et les citoyens et développe en eux le souci permanent de sécurité.

-Quelle est la nature de la relation liant le secteur ouest que vous dirigez avec celui de la cinquième région sur le territoire de laquelle vous êtes déployés ?

La relation entre le secteur ouest de cette force et la 5<sup>ème</sup> RM est une relation de complémentarité, mais pour des raisons de sécurité je ne pourrais vous divulguer le lieu d'implantation de notre PC, simplement, pour des raisons évidentes de sécurité.

## Entretien avec le COMBAT secteur ouest

COLONEL MOHAMED GREIVA

Mon colonel, une présentation sommaire de votre bataillon

Le bataillon mauritanien de la force conjointe du G5 est une unité créée spécifiquement pour se déployer dans l'espace géographique du secteur ouest.

Quelles sont les missions de combat qui ont été exécutées au cours de l'exercice "EMEL" ? parmi les missions que nous avons effectuées nous citerons la reconnaissance d'un axe et le contrôle de zone. Nous avons aussi organisé des opérations civilo-militaires qui ont ciblé les habitants de la zone de manœuvre à travers des consultations médicales dirigées par le médecin-chef du bataillon. Des médicaments ont été distribués gratuitement aux personnes consultées.

Soulignons que les populations locales ont accueilli le bataillon avec ferveur tout comme elles ont apprécié la présence de celui-ci dans leur zone. En guise de reconnaissance, elles ont tenu à remercier les hautes autorités nationales pour l'attention particulière qu'elles ne cessent de leur accorder à plus d'un titre.

Quelle est l'importance de cet exercice dans la consolidation de l'expertise de votre bataillon dans sa zone de responsabilité ?

vous n'ignorez pas sans doute que la mission de reconnaissance consiste en la recherche du renseignement sur

l'ennemi, le terrain et la population. Pour cela, nous avons amplement pris connaissance des détails de notre terrain de déploiement, recueilli des renseignements utiles sur l'ennemi et celles relatives aux populations locales.

Au cours de l'exercice nous avons remarqué que des véhicules et des personnes ont été interpellés pour s'assurer de leur identité. Quelle est l'impact d'une telle mesure pour parer aux actions hostiles et rétablir l'ordre ?

vous savez autant que moi que le danger vient en premier lieu des groupes terroristes qui sont difficilement identifiables du fait de leur pouvoir à se fondre parmi les populations. Alors, pour parer à une infiltration éventuelle de la part de ses groupes sans foi ni loi et mettre hors de danger la vie de nos soldats, nous avons dû recourir à ce procédé d'identification aussibien des véhicules que des personnes. Vous comprendrez que c'est par souci de sécurité que nous agissons ainsi.

Quels rapports entretenez-vous avec les autres bataillons de la force G5 Sahel et avez-vous déjà effectué des exercices militaires conjoints ?

Le bataillon mauritanien de la force conjointe du G5 sahel évolue dans le secteur ouest au même titre qu'un bataillon malien, se partageant le même fuseau transfrontalier. Ce partage de tâches a été consolidé par l'exercice EL EMEL qui fut un bel exemple de coopération entre les deux bataillons.



D'ailleurs, l'ordre d'opération du PC a défini la même mission aux deux bataillons qui l'ont exécuté simultanément et de manière coordonnée. Rappelons que la force conjointe du G5 Sahel se compose de 7 bataillons répartis sur trois secteurs : le secteur Est, le secteur Centre et le secteur Ouest. L'exercice "El EMEL" est le premier du genre que notre bataillon a effectué suivant la planification du commandement de la force conjointe du G5 et en coordination avec l'Etat-major général des armées de notre pays.

Les perspectives qui s'offrent à cette force ?

La force conjointe du G sahel est un cadre de coopération militaire régional où une force, sous un commandement unifié, se charge de protéger cet espace contre les menaces terroristes tout en assurant la paix interne des pays membres et la sécurité de leurs frontières. C'est aussi un pas positif de coopération entre ces pays vers une intégration économique entre les peuples de cet espace africain.

Supérieure Polytechnique est devenue une école de haut niveau à l'instar de ses consœurs dans le monde. Elle a su concilier la rigueur et la discipline militaire avec l'enseignement de qualité. Le ministre de l'enseignement supérieur a, à son tour, précisé que la sortie de cette promotion d'ingénieurs s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'enseignement supérieur dans notre pays visant à former des compétences nationales dans tous les domaines liés au développement de manière à l'adapter aussi aux exigences du marché du travail. Le commandant de l'Ecole Supérieure Polytechnique, l'ingénieur Mohamed Ould Mohamed Mahmoud a, quant



à lui souligné que la sortie de cette promotion est intervenue suite à la conjugaison des efforts des ministères de la défense nationale représentés par l'Etat-major général des armées

et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, notant que l'Ecole S'atelle à être un pôle d'excellence d'enseignement technique supérieur.

Il a indiqué que le taux de réussite dans la 1<sup>ère</sup> année de l'année académique écoulée a atteint 91% et 100% pour la section "Etiole" dans les concours internationaux. La cérémonie s'est déroulée en présence de la secrétaire générale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; du directeur général de la sûreté nationale ; des chefs d'Etat-major de la gendarmerie nationale et de l'armée de terre, du wali de Nouakchott ; de la présidente de la communauté urbaine et de plusieurs chefs de bureaux et directeurs au sein de l'Etat-major général des armées en plus du staff d'encadrement de l'Ecole et de plusieurs invités.





### Sortie de la 3<sup>ème</sup> promotion d'élèves-ingénieurs de l'École supérieure polytechnique de Nouakchott



La cérémonie de sortie de cette promotion de 75 élèves-ingénieurs, dont 8 jeunes filles, a été supervisée le 18 juillet après-midi par le ministre de la défense nationale, M. Diallo Mamadou Bathia, en compagnie du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, M. Sidi Ould Salem ainsi que du chef d'état-major général des armées, Général de division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed. Cette promotion, la 3<sup>ème</sup> du genre, formée sur place dans le pays, par des expertises nationales compte sept spécialités : ingénierie des communications ; génie civil ; génie électro-mécanique ; génie

mécanique ; génie électrique ; génie minier et génie informatique. La formation a été faite à l'aide de moyens modernes et suivant les normes d'excellence en vigueur dans les écoles internationales. La cérémonie a été marquée par la passation du drapeau de l'école entre la 3<sup>ème</sup> promotion et la quatrième avant la remise de diplômes aux lauréats dans chaque spécialité dont quatre qui se sont spécialement distingués dans les concours des grandes écoles d'ingénieurs (Tunisie, Maroc, France). Le ministre de la défense nationale s'est, dans un mot pour la circonstance,

dit heureux de superviser, au nom du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Aziz, chef suprême des forces armées, la sortie de cette promotion, précisant que le plan de formation a porté ses fruits à travers la sortie de plusieurs promotions successives non seulement de cette école mais également dans d'autres instituts, écoles et centres de formation à travers le pays. Il a ajouté que « dans quelques années et grâce aux orientations du Chef de l'Etat, les forces armées et de sécurité sont devenues un acteur essentiel dans la formation des jeunes générations ». De même, l'école

### RESISTANCES A LA PENETRATION COLONIALE AU TRAZZA ET DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

Période 1444-1817

#### Premiers heurts entre Européens et Mauritaniens



FALL ABDELLAHI

Plusieurs historiens expliquent d'ailleurs le prosélytisme maure comme une attitude d'autodéfense de l'économie du commerce transsaharien face au monopole de plus en plus puissant du commerce de Saint-Louis (Barry, p.121). Si la volonté de répandre l'Islam était bien présente, la vie de tous les jours ne perdait pas ses droits. C'est en ce sens qu'on peut dire que Nasr-ed-Dine et les siens, en déployant le jihad dans le Sénégal, voulaient aussi contrôler cette région vitale pour leur propre économie. Le fleuve était le grenier traditionnel des Sahéliens et des Sahariens, lesquels y achetaient leurs provisions en vivres et bétail. La conquête du fleuve peut être considérée comme une réaction d'autodéfense du commerce maure (Barry, p.121) face à l'emprise croissante et impitoyable du comptoir de Saint-Louis sur le Sénégal. Avant l'action conjuguée du parti guerrier montant et des traités de Saint-Louis, le parti maraboutique qui devait ainsi faire face à deux fronts de guerre, perdait du terrain, d'autant plus que ses principaux

animateurs étaient tour à tour tués au combat. La victoire de Saint-Louis était celle du commerce européen qui imposait ainsi sa loi en évitant des intermédiaires jugés trop gourmands. « La défaite des marabouts, disait Barry, assurait ainsi la continuité de l'expansion commerciale de Saint-Louis, au détriment de celle des Maures. » (p.134) Si le XVII<sup>e</sup> siècle a consacré l'hégémonie du commerce français dans la vallée du Sénégal, le siècle suivant verra les puissances maritimes européennes tenter de lui disputer ce monopole sur la côte atlantique. Après la destruction d'Arguin par la Compagnie du Sénégal, dans le but de briser toute velléité de traiter la gomme maure en dehors des escales du fleuve, les pays concurrents (l'Angleterre et la Hollande surtout) fondent le comptoir de Portendick pour recevoir les vaisseaux « interlopes ». Les efforts que les Français déploient depuis le 16<sup>e</sup> siècle pour étendre leur hégémonie sur la côte mauritanienne furent relativement couronnés de succès. Le 29 juillet 1717 André Brue, Directeur de la Concession du Sénégal et de la Compagnie Française des Indes, conclut avec Ely Chandhoura, alors émir des Trarza, un traité selon lequel ce dernier cédait à cette compagnie les terrains de Portendick à des fins commerciales moyennant le paiement

annuel de coutumes. L'objectif visé était de provoquer la rupture entre l'émir et les Hollandais établis à l'époque à Arguin et assurer ainsi à sa compagnie le monopole du commerce de la gomme. Ce traité ne devait pas être respecté par les deux parties: André Brue voulait attirer les vendeurs de gomme aux escales du fleuve du Sénégal tandis que Ely Chandhoura autorisait, quatre années plus tard les Hollandais, à s'installer à Portendick. Pour tenter de régler cette situation conflictuelle, un nouveau traité intervenait le 6 mars 1723. Il consacrait la reprise de Portendick aux Hollandais et renouvelait l'acte de cession du 29 juillet 1717. Mais la présence française sur la côte mauritanienne ne devint effective qu'en 1727 grâce à une convention signée le 13 janvier à La Have, par la compagnie néerlandaise des Indes Occidentales. Celle-ci renoua sur le profit de son homologue française à « toute prétention de propriété sur le fort et l'île d'Arguin » (André Delcourt, p.270). En plus, elle lui abandonnait, contre le paiement d'une indemnité de 130.000 florins, l'exclusivité du commerce sur la côte d'Afrique. Fidèles à leur objectif de toujours, les Français détruisirent les forts d'Arguin et de Portendick en 1728.

#### Réactions mauritaniennes

D'une manière générale, les

Mauritaniens n'ont manifesté d'hostilité qu'à l'égard des Européens qui ne respectaient pas leur dignité. Les Mauritaniens avaient un intérêt non négligeable à commercer. Tant que les Européens s'en sont tenus à cela, ils furent bien accueillis. D'aucuns ont fustigé le non respect de la parole donnée par les Maures (notamment à propos des traités et conventions). Ils oublient souvent que les Européens sont étrangers dans ces terres, qu'ils viennent en tant que commerçants proposer des produits. Si l'on peut aisément comprendre leur souci de s'assurer le monopole sur tel ou tel produit, on doit tout autant comprendre celui des autochtones de tirer profit de la situation de rivalité qui a caractérisé les rapports entre puissances européennes. Peut-on leur reprocher d'avoir respecté cette loi essentielle de l'économie qu'est la concurrence ? Nous ne pensons pas comme Faidherbe que le versement de « coutumes » aux chefs était humiliant, mais qu'il était une juste compensation des services que ceux-ci rendaient en favorisant le commerce avec les Européens. Pourquoi donc ne pas y voir une espèce d'impôt payé aux habitants pour l'usage que l'on faisait de leur pays et de ses richesses ? Bref, ces quelques lignes ne peuvent en aucun cas permettre de rendre compte de la diversité des réactions mauritaniennes dans le cadre du commerce maritime européen. Limitons-nous à signaler qu'à Arguin aussi bien qu'à Portendick que les Mauritaniens, soucieux de leurs intérêts (autant que

étaient leurs partenaires) se sont, à chaque fois, opposés et avec fermeté à la reprise et à la destruction des forts, car elles signifiaient pour eux la disparition de profits substantiels. On a ainsi vu des maures défendre la forteresse d'Arguin aux côtés des Hollandais (20 Février 1724) que Périé de Salvert, officier du roi de France tentait de reprendre. Loin de rester passifs, les Mauritaniens ont joué un rôle actif dans ces relations, démontrant par là qu'ils entendaient rester maîtres de leur territoire et l'exploiter à leur profit. On les vus aussi tenter d'empêcher l'année d'avant, le démantèlement par la Rigaudière (Mars 1723) de Portendick. Cette tâche est dévolue à l'émir-général André Brue, ancien consul de France à Tripoli, et à l'époque directeur de la Compagnie. Ce dernier avait déjà conclu le 29 juillet 1717 un traité d'amitié avec le chef Trarza (Ely Chandhoura), traité qui donnait à la Compagnie des droits sur la côte de Portendick. Trois campagnes militaires seront menées par des escadres Françaises en 1721, 1723 et 1724 pour étendre la mainmise de la Compagnie du Sénégal sur le littoral mauritanien et empêcher ainsi les interlopes étrangers de traiter la gomme aux comptoirs d'Arguin et de Portendick. Lors de la prise d'Arguin par les Français, les Mauritaniens avaient soutenu les Hollandais. Ils se sont donc retirés d'Arguin pour l'île de Tidra. Rappelons que lors de l'offensive Française de 1721, il était prévu de capturer

tous les Maures de la zone et de les amener en esclavage en Louisiane afin « d'intimider ceux de la terre ferme » (Delcourt, p.238). Duval dut donc recourir à un subterfuge pour les faire revenir à Arguin. Il leur fit dire qu'ils pouvaient réintégrer leur campement afin d'y vivre en paix et d'y reprendre leurs activités commerciales, mais cette fois-ci avec les Français. Revenus, les Maures n'eurent d'autre accueil que celui des fusils et des canons (voir ANNEXES). La rupture était consommée et la riposte mauritanienne ne se fit pas attendre. Le fort d'Arguin fut assiégé et Duval ne dut son salut qu'à la fuite, laissant le commandement au Hollandais Jean de Booth. Sur ces entrefaites, Ely Chandhoura revint du Maroc et, à la tête de « 1500 guerriers » (Delcourt, p. 239), il se lança, le 25 octobre 1721, à l'attaque du fort d'Arguin qui continuait à recevoir des renforts du Sénégal. Dans l'une des barques qui ramenaient les secours à la forteresse assiégée se trouvaient Duval et seize de ses compatriotes. Ils furent interceptés et tués pour venger les victimes de l'odieuse guet-apens d'Arguin. On se souvient que le Sieur Duval, commandant la place d'Arguin avait outrepassé les instructions de la Compagnie qui recommandaient, non pas le massacre des Maures de la localité comme il l'a si traitreusement perpétré, mais leur capture et leur réduction en esclavage. Nous nous arrêtons un petit moment sur cet événement car si le Père Labat a condamné si justement l'acte de Duval, il n'en

lité d'héritiers d'une nation pourvue de nobles valeurs, d'un patrimoine et de capacités de sacrifice, le ministre de la défense nationale a rappelé le rôle joué par l'École militaire Interarmes dans la formation de générations d'officiers et de sous-officiers durant ces dernières décennies. Pour sa part, le commandant de l'École le général Mohamed El Moktar Cheikh Mini a mis en exergue la sortie de la promotion du martyr sous-lieutenant Gueye Abdoulaye qui intervient après trois années d'efforts consécutifs et d'entraînements intensifs pour transformer les élèves de la promotion en militaires professionnels. Il a souligné à cet égard le rôle joué par les enseignants et autres responsables et leur contribution dans la formation de cette promotion.





## Cérémonie de sortie de la promotion lieutenant GUEYE Abdoulaye MAR



Monsieur Diallo Mamadou BATHIA, ministre de la défense nationale a supervisé la cérémonie de sortie de la 34<sup>ème</sup> promotion d'élèves officiers d'Active de l'École Militaire Interarmes d'Atar, le 26 juillet 2018 en compagnie du général de Division Mohamed O. Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées. A l'entame de la cérémonie, la promotion sortante a procédé à la remise du Drapeau à la promotion suivante avant que le ministre de la défense nationale, le chef d'état-major général des Armées et le Wali de l'Adrar ne remettent aux 3 premiers de la promotion leurs épaulettes de sous-lieutenant. Au cours de la cérémonie, un vibrant hommage a été rendu au parrain de la promotion, feu lieutenant Gueye Abdoulaye MAR, tombé sur le champ d'honneur en 1977 à AWESRED. Prenant la parole, la veuve du défunt a évoqué certaines qualités de son défunt mari en déclarant : "Je suis heureuse et honorée de prendre part à cette manifestation qui célèbre la mémoire de mon défunt mari, le lieutenant GUEYE Abdoulaye MAR dont l'image et la bravoure resteront à tout jamais gravées dans nos mémoires. Tout comme je n'oublierai pas les moments de joie et de peine que nous avons partagés des années durant... son souvenir restera la source d'où nous puiserons notre force et notre fierté. J'exprime ma profonde reconnaissance à l'endroit de l'armée nationale pour avoir célébré la mémoire de mon défunt mari en le choisissant comme parrain de la 34<sup>ème</sup> promotion d'élèves officiers d'active... Merci à vous et que vive l'armée." Dans une allocution qu'il a prononcée pour l'occasion, le ministre de la défense nationale a souligné la place de choix qu'occupe le nord du pays et en particulier la ville d'Atar connue pour les valeurs et le courage de ses populations mais aussi leur labeur et leur sacrifice, relevant la contribution des wilaya du Nord et leur relation intime avec la résistance et l'armée nationale ainsi qu'avec la naissance de l'Etat moderne. S'adressant aux sortants en leur qua-

va pas de même pour André Delcourt qui en arrive presque à l'absoudre. Selon M. Delcourt, Labat a « arbitrairement » critiqué « l'attitude » des chefs de la garnison d'Arguin (Delcourt, p.238) car il (Labat) ignorait les « instructions officielles » que la Compagnie a données à Salvvert.

Que disent les fameuses instructions ? Les habitants d'Arguin devaient être capturés et exilés en Amérique et ce, pour intimider les autres candidats à la « contrebande » avec les commerçants Européens autres que ceux de la Compagnie. Salvvert ne put accomplir cette tâche car les habitants d'Arguin s'étaient retirés devant la supériorité militaire Française. Périer reparti, Duval restait à Arguin comme gouverneur et il mit en application son plan diabolique.

A-t-il estimé qu'un « massacre » aurait de meilleurs résultats qu'une déportation ? Peut-être, mais nous ne pensons pas comme M. Delcourt que Duval, en tirant à boulets de canons sur des hommes revenus avec des intentions pacifiques et sur les injonctions et les prières de Duval lui-même, en achevant les blessés, a appliqué « l'esprit » des instructions de la Compagnie.

Autre tentative de justification: M. Delcourt, sachant que les Maures étaient trop fins pour se laisser facilement capturer, sous-entend par là que faute de pouvoir les « capturer », il faut les tuer. Labat, avait-il besoin de connaître les instructions officielles de la Compagnie pour émettre un jugement correct sur les actes injustifiés de Duval? Que Duval

ait appliqué l'esprit ou la lettre des instructions, là n'est pas la question. L'important est que le résultat de cette application fut un massacre d'innocents.

Et d'ailleurs, pour amoindrir encore la responsabilité de Duval, M. Delcourt parle de combat. Et qui dit combat dit deux protagonistes. Or selon le récit de Labat basé sur le témoignage du garde-magasin Pierre Meslay (Delcourt, p.238), il n'y aurait pas eu de combat. Parvenus à portée de fusil de la forteresse, les Maures furent reçus par une mitraille de balles. Ceux qui n'étaient pas touchés ou qui ne l'étaient pas sérieusement s'enfuirent. On leur tira dessus à coups de canons. Or est donc ce fameux combat qui pourrait justifier la cruauté de Duval? Mieux encore, la garnison n'est sortie que pour « prendre ceux que leurs blessures empêchaient de se sauver, il (Duval) les fit massacrer impitoyablement et eut la cruauté de s'en prendre aux cadavres des morts, qu'il fit couper en pièces et attacher en différents endroits... » (Labat, cité par Abdel Wedoud, p.95). Où est donc le combat?

Un combat ne peut être à sens unique. D'un côté nous avons un groupe d'hommes (désarmés) - en tout cas venus avec des intentions pacifiques - d'un autre, une garnison bien retranchée dans sa forteresse. Il est donc aisé d'imaginer les résultats d'un tel « combat ». M. Delcourt qui ne dit rien sur le détail de cet incident reconnaît quand même qu'il y eut « massacre ». Il ajoute seulement que « le résultat désiré par la Compagnie était obtenu: elle

était débarrassée de voisins trop épris d'indépendance » et plus bas: « Le massacre des Maures d'Arguin, grossi à dessein par les Hollandais de Portendick... » (Delcourt, p.238). Bref, un massacre est un massacre ! Et contrairement à M. Delcourt qui estime que ce massacre a permis à la Compagnie de réaligner son but à Arguin, à savoir se débarrasser des Maures, Gillier nous dit que ce massacre aboutit à un soulèvement des Maures. Delcourt précise d'ailleurs plus loin (p.238) que le « fort fut bloqué par les Trarza d'Ely Chandhoua ».

Guerra franco-maures. Faut-il s'étonner de l'obstination de la Compagnie des Indes (ou Compagnie du Sénégal) à vouloir contrôler à tout prix les comptoirs côtiers d'Arguin et de Portendick ? L'enjeu devait être assurément d'importance. Entre 1721 et 1728, la Compagnie a déployé de gros efforts pour éliminer la concurrence commerciale que lui livrent Anglais et Hollandais sur la côte mauritanienne. Des milliers de soldats, des dizaines d'officiers, des centaines de canons, des dizaines de vaisseaux, d'importantes quantités de vivres et de munitions seront mis à contribution pour atteindre ce but vital, (il faut le reconnaître) pour une organisation à caractère économique telle que la compagnie. Celle-ci fut obligée dans ses diverses tentatives de faire face à l'appétit au gain des Hollandais, à la puissance maritime de l'Angleterre et à la ténacité des Mauritanien (VOIR ANNEXES I)

## Hommage

### Hommage à feu colonel MEMADY O. ABEIDY

Un vaillant homme s'en est allé !

par le Colonel Mohamed Lemine Naji LEHMAD

Traduction Cdt Lif Mohamed

Il n'est point facile de parler d'un vaillant homme, encore moins s'il s'agit d'un militaire car tous les militaires sont vaillants... Il en est un, cher à mon cœur, qui ressort du lot mais qui, hélas, nous a quittés en silence un jour de l'année 2018.

Loin des siens et de ceux qui lui étaient chers, là où son devoir l'avait appelé, il s'évertuait à l'accomplir malgré la maladie qui l'éprouvait... C'est de feu Colonel Memady Ould Abeidy dit le "Roï" dont il s'agit. Ce surnom qui lui avait été attribué par affection par l'un de ses professeurs, lors de ses études à l'Institut de Bouilimit ne le quittera plus jamais : à l'université puis durant sa carrière militaire, il est resté affectueusement le "Roï" pour ses collègues, peut-être le demeurera-t-il après son décès ?

J'ai partagé la vie du défunt durant l'année universitaire 1981-1982, période durant laquelle nous occupions une paille à la Médina R, puis comme camarade de promotion et dans l'environnement professionnel et familial. Ces moments partagés, m'ont fait connaître certaines qualités de l'homme qu'il fut, rarement incarnées en une personne. Il aura servi sa patrie avec un total dévouement, partout où son service l'a mené. Le défunt était aussi connu pour sa franchise aussi bien avec ses chefs, qu'avec ses subordonnés et collègues. La vérité était son credo, et rien ni personne, ne pouvait l'en détourner. La générosité était sa marque de fabrique, tant dans son milieu familial que professionnel.

Malgré les vicissitudes de la vie, il restait toujours affable, le visage éternellement illuminé par un sourire quand il vous rencontrait. Jamais il ne médisait des autres, l'on dirait que sa bouche n'était faite que pour proférer du bien. D'autres vertus qui le caractérisaient ne pouvaient être connues que de ceux qui l'ont côtoyé, son assiduité à la prière de l'aube et sa soif perpétuelle de connaissance des concepts légaux de l'Islam. Autant qu'il chérissait ses parents, il aimait ses congénères et n'hésitait jamais à se rendre au chevet d'un malade, voisin, parent, riche ou indigent... Dans les moments les plus difficiles, il savait aussi garder le sens de l'humour, redonnant le sourire à ceux qui n'en avaient plus.



Bref... Memadi, l'Etre qui nous était cher, nous a quittés mais ses vertus resteront à tout jamais gravées en lettres d'or dans la mémoire de ses enfants, amis et collègues. Vertus qui guideront pour toujours, ceux parmi nous qui voudront arriver à bon port Inna lillahi we inna ileyhi rajoun.

### Le CEMGAA reçoit l'attaché de défense du Portugal

Le Général de Division Mohamed Cheikh Mohamed Lemine Elemine chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, a reçu en audience, dans son bureau à l'Etat-major Général des Armées, le 27 août 2018, le Lt-Col Klaus Brust, le nouvel Attaché de défense Allemand. Cette rencontre qui s'est déroulée en présence du Lt-Col Andrea Scheu Attaché de défense Allemand sortant a porté essentiellement sur les relations de coopération Militaire entre les deux pays.



### Le CEMGAA reçoit l'Attaché de défense Allemand

Le Général de Division Hanena Ould Sidi, chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, a reçu en audience, dans son bureau à l'Etat-major Général des Armées, le 03 juillet 2018, le Colonel Paulo Jorge Neves Ropio Attaché de défense du Portugal, accrédité en Mauritanie avec Résidence au Maroc, en visite de travail dans notre pays. Cette rencontre a porté essentiellement sur les relations de coopération entre les deux pays.



### Le CEMGAA reçoit l'attaché de défense Italien



Le Général de Division Hanena Ould Sidi, chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, a reçu en audience, dans son bureau à l'Etat-major Général des Armées, le 03 juillet 2018, le capitaine de vaisseau Roberto Bottazzi Schenone Attaché de défense italien, accrédité en Mauritanie avec Résidence au Maroc, en visite de travail dans notre pays. Cette rencontre a porté essentiellement sur les relations de coopération entre les deux pays.



### Le Ministre de la défense reçoit l'ambassadeur de France



Le ministre de la défense, Monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience, dans son bureau la journée du 07 août 2018, SEM. Joël Meyer, ambassadeur de France en Mauritanie. Cette rencontre qui rentre dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays s'est déroulée en présence du secrétaire général dudit ministère, l'Intendant-Général de brigade Hanena Ould Henouen.

### Sortie de la 48<sup>ème</sup> promotion d'élèves gendarmes

Le Ministre de la Défense Nationale, Mr Diallo Mamadou Bathia en compagnie du Général de Division Sultane Eswad , Chef d'Etat- major de la gendarmerie nationale, a supervisé la cérémonie de sortie de la 48<sup>ème</sup> promotion des élèves gendarmes, le 27 juillet 2018 à l'Ecole de la Gendarmerie de Rosso. Etaient présents à cette cérémonie le wali adjoint du Trarza et les autorités Militaires et civiles présentes à Rosso.



### Le Chef d'Etat-major des armées françaises visite l'EMGA



En marge de la visite du président français Emmanuel Macron dans notre pays, le Général d'armée, François Leconteur Chef d'Etat- major des armées françaises a effectué le 02 juillet 2018, une visite de travail et de courtoisie à son homologue le Général de division Mohamed Ould cheikh Mohamed Ahmed au PC de l'Etat-major Général des Armées. Ensemble, ils ont examiné la coopération militaire bilatérale et les voies et moyens de son développement ainsi que les questions de sécurité régionale et internationale d'intérêt commun.

## Les lombalgies : aspects économiques



Medecin commandant Mohamed Bony  
Specialiste  
Chef service Neurochirurgie hôpital militaire de Nouakchott

**Quelques définitions**  
•Lombalgies : douleurs siègent entre le bord inférieur des côtes et les plus fessiers. Lombalgies aiguës : 4 semaines à 3 mois. Lombalgies chroniques : 2-3 mois.  
• Ergonomie : étude qualitative et quantitative du travail dans l'entreprise, visant à améliorer les conditions de travail et à accroître la productivité. A une double fonction qui intéresse la sécurité et la santé au travail. La prévention des accidents est très différente de la prévention des maladies.

•Incidence : (nouveaux cas dans la population) Nombre de nouveaux cas d'une maladie dans une population, pendant un temps donné.  
•Prévalence : (tous les cas dans la population) Rapport du nombre de cas d'un trouble morbide à l'effectif total d'une population, sans distinction entre les nouveaux et les anciens cas, à un moment ou une période donnés.

Le rachis lombaire est une chaîne osseuse composée de cinq vertèbres espacées de disques intervertébraux, comprise entre la colonne thoracique en haut et le bassin en bas par l'intermédiaire du sacrum. Cette chaîne osseuse est à la fois résistante et flexible ce qui constitue deux propriétés contradictoires. Elle est le siège de fixation de nombreux muscles indispensables à la posture et à la marche. Cette chaîne

est aussi un moyen de protection du fœtus dur qui contient l'ensemble des nerfs et racines de la queue de cheval commandant la motricité, la sensibilité des membres inférieures ainsi que les organes génito-urinaires.

**Epidémiologie**  
Prévalence : 60 à 90%, 70% en France, Incidence : 5 à 10%, Passage à la chronicité : 5 à 15%, Taux de récurrence : 60 à 85%. Lombalgies chez les travailleurs : 2<sup>ème</sup> cause d'arrêt de travail, 1<sup>ère</sup> cause de limitation de l'activité chez les travailleurs jeunes et d'âge moyen, Forte perception qu'elles sont causées par le travail. En France les lombalgies représentent 9% des motifs de consultations des généralistes, 7% des arrêts de travail, 3% des prescriptions médicalementes, 30% des prescriptions de rééducation, 13% des invalidités.

**La pathologie**  
C'est un symptôme et non une maladie, 85% pas de cause retrouvée il s'agit de Processus dégénératif avec. Phénomène inévitable lié à l'âge. L'influence de facteurs physiques est limitée et ne serait pas majoré par l'activité. Facteurs génétiques : 70% des dégénérescences discales sont associées à des facteurs génétiques. Les Lombalgies sont des phénomènes récurrents de périodicité et de sévérités variables, Coexistence de phénomènes physiques et psychologiques. Le problème de santé n'est pas équivalent au problème médical (ressenti douloureux, contexte, avantages secondaires,...)

### Retentissement et coût pour la société

Est-ce que les bénéfices l'emportent sur les coûts ? Question que l'on devrait se poser avant chaque acte médical. Difficile de répondre précisément : multifactoriels. Le Principe économique est un investissement précoce reposant sur des faits acquis et qui peut générer une réduction des coûts à long terme (exemple : prévention) Coût/efficacité/bénéfices. Selon ce principe, une prise en charge adaptée et précoce serait indispensable puisque, après 6 mois d'arrêt, seulement 50% des patients reprennent leur travail alors que après 2 ans d'arrêt la probabilité de reprise est nulle. L'impact financier en arrêt de travail, Prise en charge médicale et Perte de productivité est estimé aux Etats-Unis : 90 milliards \$/an, Suisse : 4,6 milliards €/an, Pays-Bas : 4,5 milliards €/an, Royaume-Uni : 9,1 milliards €/an, Allemagne : 17,4 milliards €/an, France ? Ce qui constitue une charge pour la société équivalente à celles des dépressions, du diabète, des maladies cardiaques. Les pertes de production (absentéisme et incapacité) sont supérieures aux coûts de santé. Travail et lombalgies. L'inactivité est mauvaise pour la santé physique et mentale. Le travail peut inverser les effets délétères de l'inactivité. Il existe des arguments forts en faveur des effets positifs du travail pour la santé. Travail : cause ou prétexte ? Si certains épisodes de lombalgies peuvent être causés par le travail, beaucoup ne le sont pas. Les lombalgies (ressentis) peuvent être liées de façon plus importante au travail que sa conséquence réelle. Les conséquences peuvent être plus dues



**Santé**

aux facteurs psychosociaux qu'aux facteurs physiques (pénibilité/l'assidue). Ce pendant des Facteurs de risque professionnel existes: Physiques (Port de charges lourdes provenant du sol avec torsion associée, association d'une flexion et d'une torsion du tronc, Flexion extrême du tronc, Efforts musculaires brusques, Vibrations corporelles) Organisationnels (Insuffisance de soutien perçu, Changement de poste/travail, Environnement stressant au travail, Travail routinier, Insuffisance de pauses). Qu'est-ce que les risques ergonomiques ? Soulèvement de charges (objets, patients), Tirer/pousser, Etirements, Port de charges. Les risques réels et perçus : Organisationnels (Répétition du port de charges, Insuffisance de pauses, Travail quantifié dans un processus) Individuels (Homme/femme, Petit/grand, Fort/faible) Environnementaux (Manque d'espace, Mauvais revêtement, Habillement).

**Il est nécessaire de valoriser les bénéfices du travail. L'ergonomie ne peut pas empêcher des épisodes de lombalgies, mais peut aider à réduire les absences pour maladie.**

Les lombalgies sont très fréquentes dans la population (prévalence 60 à 90%) et ont un coût élevé, essentiellement dû au retentissement sur l'activité productive. Les lombalgies sont une pathologie dégénérative complexe : phénomènes physiques et psychologiques (85% n'ont pas de cause retrouvée). Les aspects individuels et psychosociaux du travail jouent un rôle important dans la persistance des symptômes et l'incapacité, et sont les clés d'un retour rapide au travail. Il est nécessaire de valoriser les bénéfices du travail. L'ergonomie ne peut pas empêcher des épisodes de lombalgies, mais peut aider à réduire les absences pour maladie. La formation peut améliorer les perceptions de confort et de sécurité. Le travail est généralement thérapeutique. Les occupations sédentaires ont un haut risque de lombalgies. La forme physique et le conditionnement sont importants.

**Dans ce numéro**

- Info-Farim 4-5
- Evénement 6-11
- 12-17
- Info-Farim 18-24
- Dossier
- 25-27
- Etudes et Recherches
- Hommage 28
- Santé 29-30
- 31
- Sport

**La Mauritanie à la tête de la force conjointe du G5 Sahel une crédibilité grandissante**

En prenant le commandement de la force conjointe du G5 Sahel, la Mauritanie acquiert ainsi une certaine notoriété, tant sur le plan régional qu'international. Ayant adopté une approche sécuritaire qui a montré ses preuves, le pays dépasse ainsi le cap décisif vers la réalisation d'un climat propice au développement économique et humain dans l'espace sahélo-saharien. L'influence grandissante, au cours des deux dernières décennies, des réseaux de crime organisé, de trafics en tous genres ainsi que l'éclatement des conflits à travers le monde et dans la sous-région, menaçant l'existence des Etats, sont autant de facteurs qui ont poussé les cinq pays du sahel à créer cette force commune dans l'espoir de juguler ces menaces et de faire de leur environnement un havre de paix. C'est au cours d'une réunion tenue à Nouakchott, en décembre 2014, qu'une telle décision était prise. C'est en somme, une nouvelle pierre que nous et nos partenaires régionaux, avons ajoutée à l'édifice de la paix tout en nourrissant l'espoir que l'espace sahélo-saharien devienne un endroit où il fait bon vivre.

Directeur de Publication  
Colonel Adel  
Bouhamed Ould  
L'Etat-Major Ould Boubekeur  
Cdt El Mohamed Diakité  
Chef Rédaction  
Mouhammadou Khoussou  
A/C Mamadou Oumar Sarr  
Adjt Tahar Ould Wally  
Adjt Ismail Ould Wally

S/C Saleck Walid  
S/C Mohamed Belye Sambe  
S/C Mohamed O. El Hadj  
Sgt Mohamed O. El Hadj  
Majors Lom Mamadou Sambe  
A/C Bahar O. Mberck  
Maitre Adia Mberck  
Maitre Hesse Abu ly  
Maitre Ousmane Zoum  
Maitre Mint Bouroune  
Sergent Hamadou Sambe Lom

Publié par  
Maitre Ousmane Khoussou Bouroune  
Maitre Ousmane Khoussou Bouroune  
A/C Oumar Ould Bourdy  
Adjt Hedi Ousmane Ould Zaid  
00212 011 802221 8024881 - 22413700  
BP 208 Tah. 002221 8024881 - 22413700

Best seller de la gamme des véhicules de Toyota, le Land Cruiser 4x4 est un des meilleurs véhicules TOUJOURS PRÊT au monde. Sa robustesse est légendaire, sa mécanique simplifiée en fait un véhicule facile et économique à maintenir. Il est équipé d'un moteur Diesel 4 cylindres en ligne qui est le plus performant en ligne qui est disponible.

C'est le 4x4 tropicalisé peigné des mines, pétroliers, foragers... est disponible en simple cabine ou double cabine. Disponible en stock en permanence chez CMCA

**CMCA S.A.**  
 شركة موريتانيا للسيارات  
 موريتانيا  
 موريتانيا

**Distributeur exclusif de TOYOTA en Mauritanie**

Direction assistée, Air conditionné, Réservoir supplémentaire, Snorkel

Tel: (222) 45 25 47 30 - Fax: (222) 45 25 47 31  
 E-mail: rtmabum@telecom

**OFFRE RAHAL**  
 À PARTIR DU 26 JANVIER 2017

**PROFITEZ DES NOUVEAUX AVANTAGES DE L'OFFRE TÉLÉPHONE FIXE RAHAL**

À SEULEMENT  
**600 N-UM** (6000 A-UM)  
**1200 N-UM** (12000 A-UM)

**300% DE BONUS PERMANENT**  
 SUR LES RECHARGES À PARTIR DE **100 N-UM** (1000 A-UM)

شفتيل Chinguitel  
 Membre du groupe expresso

DÉTAILS DE L'OFFRE:  
 1. Offre valable dans la limite des stocks disponibles.  
 2. Bonus valable sur les cartes de recharge de service Tahwil.  
 Le bonus est assujéti à des révisions périodiques.

**Sport**

**Retour de l'AS Armée en 1<sup>ère</sup> division**

L'équipe de football de l'Armée Nationale a fourni des efforts considérables qui lui ont permis de se classer au niveau national et de remonter en première division. Ce niveau a été atteint grâce aux efforts inlassables des éléments de l'équipe, mais aussi grâce à la prestation du staff militaire d'encadrement qui a supervisé l'équipe durant ces derniers mois. Il est à rappeler que le classement de l'équipe de l'Armée nationale de football a connu un recul durant les dernières années qui la réintègre en deuxième division.



**La DIRSPORT organise un cross pour les candidats au concours d'EOA 2018**

La Direction des sports de l'Etat-major Général des Armées a supervisé l'organisation d'un cross aux candidats au concours des élèves officiers d'active pour l'année 2018 durant les journées du 05,06 et 07 août 2018. Il est à rappeler que le cross constitue une épreuve éliminatoire du concours d'admission aux écoles militaires.



**Le choix d'un nouvel entraîneur pour l'équipe de l'armée nationale**

Le staff administratif de l'équipe de l'Armée Nationale a porté son choix après plusieurs contacts sur le doyen des entraîneurs militaires Mr Biram Gueye pour assurer l'entraînement de l'AS armée durant la saison 2018 - 2019.



31

N° 66, juillet - Août 2018

**El Jeich** Akhbar

Révue éditée par l'Etat Major Général des Armées

66  
 Juillet-Août 2018

Votre fenêtre sur l'Armée

**Les lombalgies : aspects économiques**

RESISTANCES A LA PENETRATION COLONIALE AU TRARZA ET DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL